



GERFLINT

ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

## Promouvoir la langue nationale et instaurer un multilinguisme fonctionnel au sein de l'EAC

**Maurice Mazunya**

Université du Burundi

mmazunya@yahoo.fr

Reçu le 17-02-2016 / Évalué le 26-2-2016 / Accepté le 14-04-2016

### Résumé

Dans la quasi-totalité des pays africains, les politiques linguistiques sont centrées sur la promotion des langues nationales et des langues partenaires. Pour le cas de la Communauté Est-Africaine, l'anglais et/ou le français sont au cœur de ce partenariat qui évolue vers l'harmonisation des systèmes éducatifs. La volonté politique est déjà là, même si la mise en œuvre de cette intégration linguistique et culturelle tarde à se concrétiser. Nous allons proposer quelques pistes de réflexion sur cette problématique, à partir de l'expérience du Burundi dont la nouvelle politique linguistique a retenu 3 langues officielles : le kirundi, le français et l'anglais. Cette politique s'intègre dans la réforme de l'école fondamentale initiée en 2013 et récemment dotée d'un nouveau curriculum qui propose une didactique intégrée d'un bi-plurilinguisme partagé par tous les pays de l'EAC.

**Mots-clés :** Communauté Est Africaine, politiques linguistiques intégrées, didactique du bi-plurilinguisme scolaire

### Promote the national language and establish a functional multilingualism within the EAC

### Abstract

In almost all the african countries, language policies are centered on the promotion of national languages and their partner languages. In the case of the East African Community, English and /or French are at the center of this partnership that leads to the harmonisation of the education systems. The political will has already been expressed even though the implementation of this linguistic and cultural integration has not yet been realised. This paper sets out to propose some points of discussion on this problem following the experience of Burundi whose new language policy has maintained three official languages: Kirundi, French and Kiswahili. This policy is part of the reform of the education for all initiated in 2013, and which is endowed with a new curriculum that proposes an integrated methodology of a multilingualism shared by all the countries of the EAC.

**Keywords:** East African Community, integrated language policy, methodology of a multilingualism

## Introduction

En Afrique, les langues nationales sont pour la plupart des langues à tradition orale alors que l'école occidentale privilégie la lecture/écriture. La promotion des langues nationales qui figure dans plus de 90% des différentes politiques linguistiques de l'Afrique postcoloniale renvoie généralement à leur usage écrit. Elle est ardemment défendue par l'UNESCO qui, depuis sa création en 1945, ne cesse de plaider en faveur du droit à l'éducation pour tous et de la diversité culturelle et linguistique. Elle constitue également le cheval de bataille de l'Académie Africaine des langues (ACALAN) qui a été créée par l'Union Africaine en 2001.

Quant à la nécessité d'instaurer un multilinguisme fonctionnel au cœur de l'intégration régionale, elle est justifiée par le statut et la vitalité ethno-linguistique des langues internationales, régionales, nationales ou locales en présence. En effet, les langues internationales qui sont reconnues de fait comme des langues officielles de l'ONU et de l'Union Africaine occupent une position dominante, voire écrasante, dans la mesure où elles ont légitimé la création des entités linguistiques du monde dit anglophone, francophone, hispanophone ou lusophone.

Nous allons nous intéresser particulièrement à la gestion de cette problématique au sein de l'East African Community qui regroupe des pays à tradition anglophone ou francophone. Le multilinguisme fonctionnel dont il est ici question résulte de la diversité linguistique et culturelle des différentes communautés qui sont obligées d'utiliser des langues non maternelles une fois sorties de leur univers familial. A cette fin, le citoyen de la communauté est-africaine est appelé à devenir plurilingue pour pouvoir s'ouvrir à d'autres peuples swahiliphone, francophone, anglophone, etc. sans perdre sa propre identité linguistique. Etant donné que l'harmonisation des systèmes éducatifs et des politiques linguistiques de l'EAC est encore au stade des recommandations, nous allons prendre l'exemple du Burundi dont les initiatives en la matière sont avancées. En effet, le Burundi vient d'engager une politique linguistique et une réforme scolaire porteuses du multilinguisme régional, en même temps qu'il est en train de planter le décor d'une didactique intégrée de ce bi-plurilinguisme dans le cadre de la Francophonie. Bien que le « prêt-à-porter » ne soit pas envisageable, le multilinguisme convivial dont il est ici question ne peut que tirer profit des expériences liées aux identités africaines francophones et anglophones.

### 1. Le multilinguisme au cœur de la mondialisation et de l'intégration régionale

Le terme mondialisation ou globalisation est né de la mobilité des personnes et des biens, suite à l'essor du transport terrestre, maritime et aérien. Son apogée actuelle qui est illustrée par la définition du monde comme « un village planétaire »

a été accélérée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La mondialisation revêt plusieurs aspects interdépendants: politique, économique, culturel, idéologique, écologique, éducatif, etc.

Dans le domaine des langues et des cultures, la peur de voir la mondialisation se confiner avec l'uniformisation du monde est vue à travers la domination d'une «langue anglo-américaine » qui est perçue par les altermondialistes comme une sorte d'impérialisme linguistique. Toutefois, cette inquiétude est à nuancer dans la mesure où la politique linguistique de l'ONU est plurilingue avec comme langues officielles l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. L'Union Européenne a également opté pour le respect du plurilinguisme linguistique car les textes juridiques sont diffusés dans les 23 langues officielles des États-membres et il est recommandé d'apprendre deux langues de l'Union européenne autres que la langue maternelle. L'Union Africaine a également abondé dans la même voie réaliste, à travers l'usage de l'anglais, du français, du portugais, de l'espagnol et de l'arabe qui renvoient au passé colonial des différents pays membres. Il va sans dire que ces politiques plurilingues ne peuvent pas laisser indifférente l'EAC dont les Etats appartiennent à d'autres organisations sous-régionales multilingues.

La Communauté Est-Africaine devra également tenir compte de la sonnette d'alarme tirée par l'UNESCO au sujet de la menace de disparition en cours de 3000 langues sur les 6 000 langues parlées dans le monde. Les langues africaines qui sont pour la plupart confinées dans des usages oraux et traditionnels représentent plus de 50% de cette hécatombe. Le titre de l'ouvrage de Jean-Louis Calvet, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, exprime à lui tout seul le caractère conflictuel du multilinguisme hérité de la colonisation. Il est vrai que les rivalités idéologiques, culturelles ou religieuses dont certaines langues furent victimes ne sont plus actuellement perceptibles, comme ce fut le cas à l'époque coloniale où l'acculturation scolaire était galvaudée par le mythe de l'évolué europhone (Mazunya, 2010).

## **2. Langues nationales et langues internationales dans les pays de l'EAC**

A l'exception des pays monolingues comme le Rwanda, le Burundi et Madagascar, l'Afrique a toujours été caractérisée par un babélisme linguistique. Pour ne citer que les pays membres de la Communauté Est-Africaine et de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), la République Démocratique du Congo compte plus de 220 langues parlées, la Tanzanie une centaine, l'Ouganda 35 et le Kenya 70. Le nombre de locuteurs de chacune de ces différentes langues varie de -1% à plus de 50% et celles qui ne sont pas écrites sont les plus exposées à

la disparition. Les enfants apprennent ces langues maternelles d'abord en famille et ensuite au cours des premières années de scolarisation pour celles qui y sont enseignées.

### **2.1. Les langues bantoues**

On peut noter que la plupart des langues nationales de l'EAC font partie de la famille des langues bantoues, ce qui est un atout sur les plans scientifique et pédagogique car elles peuvent servir de point de ralliement pour les chercheurs de la sous-région. Le kinyarwanda et le kirundi partagent une large zone d'inter-compréhension transfrontalière totalisant plus de 25 millions de locuteurs. Pour le Kenya, on retiendra le kikuyu qui est la principale langue bantoue (22 % de la population), après les 2 langues officielles que sont l'anglais et le kiswahili. En Ouganda, les langues bantoues totaliseraient 70 % des locuteurs, avec à la tête le luganda (12 %). La RD Congo qui est le pays francophone le plus peuplé a reconnu quatre langues nationales: lingala, kikongo, kiswahili, tshiluba. La Tanzanie qui compte plus d'une centaine de langues parlées a promu le kiswahili au rang de langue véhiculaire pour plus de 85 % de la population.

Le kiswahili mérite une attention particulière, dans la mesure où il a le statut de langue officielle en Tanzanie, au Kenya et en R.D. Congo. Cette langue qui est née du métissage de l'arabe et des langues africaines de la côte orientale de l'Afrique a été privilégiée à la fois dans les colonies britanniques et dans les pays sous-tutelle de la Belgique. Ainsi, Le kiswahili a toujours été considéré comme une langue véhiculaire qui permettait de surmonter le babélisme linguistique des auxiliaires coloniaux, au point de devenir une langue officielle dans le Congo belge et le Rwanda-Urundi, en 1930. En Ouganda, où il a fini par être consacré comme langue de prédilection utilisée dans la plupart des grands centres urbains de la zone EAC, est toujours perçu comme la langue des militaires et de la police.

Toutefois, cette prédominance du kiswahili sur les langues nationales n'a pas porté ombrage aux langues occidentales que sont l'anglais et le français. L'anglais est une langue officielle dans tous les 5 pays de l'EAC, y compris le Burundi qui vient de l'ajouter sur une liste traditionnellement dévolue au kirundi et au français.

### **2.2. Les statuts du français et de l'anglais dans l'EAC: LS ou LE?**

Dans la zone EAC, on ne peut pas parler d'un multilinguisme fonctionnel sans penser aux rapports entre les langues de scolarisation, plus précisément entre les langues nationales et le français ou l'anglais. En effet, on constate que dans tous

les pays, les premiers apprentissages se font en langue maternelle. La situation se résume dans le tandem ci-après: kirundi/français au Burundi, kinyarwanda/anglais au Rwanda, kiswahili/anglais en Tanzanie, langues locales/anglais en Ouganda et au Kenya. Pour ce dernier pays, le kiswahili est la première langue d'enseignement en milieu urbain. Sous cet angle, on peut parler du français langue seconde et de l'anglais langue étrangère au Burundi d'une part, et, d'autre part, inverser la situation pour les quatre autres pays de l'EAC où l'anglais est langue seconde.

Toutefois, il s'agit d'une situation trop schématisée car le niveau de maîtrise de la langue seconde ou étrangère dépend de plusieurs facteurs, notamment de ses usages dans chaque pays ou région, l'année à partir de laquelle la langue étrangère est apprise à l'école, la transition linguistique LM/LS, ainsi que le clivage socioculturel rural/urbain. Sans pour autant transposer intégralement la thèse des sociologues français Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron qui parlent des «dshérités» (1964) et de «reproduction» (1970) des classes sociales, force est de reconnaître que les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui sont plus présentes en ville rapprochent davantage les apprentissages scolaires et familiaux des enfants résidents. L'enfant de ce milieu bénéficie d'un bain linguistique dans les différentes langues de l'école, car il est en contact avec un public polyglotte, avec différentes émissions télévisées, avec le téléphone mobile dont les SMS éveillent à l'écriture, etc.

Cette brève présentation des différentes situations sociolinguistiques interpelle les décideurs politiques qui devraient s'appuyer sur des recherches interdisciplinaires, en vue d'harmoniser les différents systèmes éducatifs et politiques linguistiques. Compte tenu de l'existence des traditions scolaires anglo-saxonne ou francophone qui ont fortement marqué les systèmes éducatifs de l'EAC, la solution qui semble réaliste consisterait à généraliser à partir du secondaire l'enseignement bilingue français-anglais déjà implanté dans les programmes de quelques écoles privées. C'est à cette condition que la mobilité des étudiants et de l'emploi deviendra une réalité au sein de l'EAC.

### **2.3. L'harmonisation des politiques linguistiques et éducatives**

De façon générale, tous les pays du monde disposent d'une politique linguistique, qu'elle soit implicite ou explicite, dans la mesure où des décisions et des actions sont régulièrement prises sur l'apprentissage et l'usage des langues en présence. Il s'agit par exemple du choix des langues enseignées, des langues d'enseignement, ou des langues officielles utilisées dans l'administration ou la justice. Pour le cas de l'Afrique postcoloniale, tous les Etats ont mené des réformes scolaires caractérisées

par la rupture, la continuité ou l'innovation par rapport à la situation coloniale, mais toujours marquées par une volonté panafricaine de réhabiliter les langues/cultures nationales. Dans l'ensemble, la promotion de ces langues a tenu compte du rôle joué par la langue d'ouverture héritée de la colonisation.

Les articles 5 et 12 du Traité de l'E.A.C. de 2007 stipulent que les pays membres se mettent d'accord en vue de prendre des mesures concertées pour stimuler la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation dans la Communauté. Le Conseil interuniversitaire d'Afrique de l'Est (IUCEA), qui s'est tenu à Arusha (Tanzanie) le 20 octobre 2014, a recommandé un plan de restructuration de l'enseignement supérieur avec un curriculum harmonisé: *Ceci offrira un effet net sur la libre circulation de la main d'œuvre dans la région et réduira les préjugés et les tendances égocentriques qui pourraient naître des différences de structures d'éducation*. Le 15<sup>e</sup> sommet ordinaire des chefs d'Etat de la Communauté Est-Africaine, qui s'est tenu à Kampala le 30 novembre 2013, a également pris une décision politique importante en faveur du plurilinguisme, en validant le principe de l'usage du français comme langue de travail, en plus de l'anglais et du kiswahili.

A notre connaissance, le Rwanda et le Burundi sont les seuls pays de l'EAC à avoir déjà opéré des choix politiques tenant compte de l'intégration régionale en cours. Ils ont promu au statut de langues officielles la langue nationale, le français et l'anglais. Nous allons prendre l'exemple du Burundi qui semble avoir joué le rôle de précurseur en la matière. En effet, depuis son adhésion à l'EAC en 2007, le Ministère de l'Education a introduit l'enseignement, dès la première année primaire, du kirundi, du français, du kiswahili et de l'anglais, ce qui a occasionné plusieurs initiatives en faveur de la réforme curriculaire, de l'élaboration de nouveaux manuels scolaires et de la formation des enseignants.

### **3. La politique linguistique et culturelle du Burundi**

Au Burundi, la réforme des années soixante-dix qui a plaidé en faveur de la kirundisation a été suivie, dix ans après, par des revendications populaires en faveur du français. Ce retour en force du français s'est manifesté à travers l'importance de cette langue dans les évaluations certificatives de fin de cycle, son usage dans les différentes réunions tenues au plus haut niveau de l'Etat par les pouvoirs exécutifs et législatifs, même après la Constitution de 2005 qui stipulait de façon ambiguë que *la langue officielle est le kirundi, les autres langues seront déterminées par la loi*.

En 2015, le Burundi s'est doté d'une nouvelle politique linguistique qui justifie son adoption de 3 langues officielles en ces termes: *Le kirundi garantit l'attachement*

*à l'identité nationale, le français et l'anglais l'ouverture sur l'extérieur.* Cette politique est axée sur la revalorisation de la langue nationale pour en faire un tremplin culturel du développement du pays, l'instauration d'un multilinguisme fonctionnel, convivial et complémentaire, ainsi que le respect des engagements et recommandations internationaux. Elle refuse de choisir entre le français et l'anglais, estimant que *la meilleure option est celle de faire coexister les deux langues internationales afin de bénéficier des opportunités offertes par l'une et l'autre et de répondre efficacement aux sollicitations géopolitiques du continent africain et du reste du monde.* Elle recommande au Gouvernement du Burundi qui occupe une position charnière entre l'Afrique centrale francophone et l'Afrique orientale anglophone de continuer à négocier l'usage du français comme deuxième langue officielle de l'EAC.

En réponse aux différentes réserves émises à l'endroit de l'apprentissage précoce et simultané de 4 langues, cette nouvelle politique préconise une évaluation du système avant d'envisager leur enseignement décalé. Elle maintient le kirundi, comme langue d'enseignement de l'école maternelle à la sixième année de l'école fondamentale et le français de la 7ème année à l'université, à l'exception de certains instituts et filières de l'enseignement supérieur qui, selon leur spécificité, vont enseigner en anglais. Il en sera de même au niveau de l'enseignement supérieur où les filières de spécialités seront enseignées en kirundi ou en kiswahili. A cette fin, le Gouvernement va appuyer *les chercheurs et les spécialistes de la culture et de la langue burundaise pouvant traduire en kirundi des termes techniques et scientifiques en vogue.* Il va faire de même pour le Centre d'Etudes des Langues au Burundi (CELAB) *afin d'en faire un pôle régional d'enseignement des langues et un centre d'excellence pour la formation en français des ressortissants des pays anglophones de la région ainsi que pour l'enseignement des autres langues, notamment le kirundi, selon les besoins et les demandes des bénéficiaires.*

Un accent particulier a été mis sur la langue/culture nationale, avec la création en perspective d'un Centre culturel rundi ayant sa bibliothèque, ses industries de traduction, son site web et sa maison d'édition. Des actions seront également menées en faveur des langues étrangères, car des formulaires et des documents administratifs importants comme le passeport, la carte nationale d'identité, le permis de conduire, les chèques, etc., seront disponibles en kirundi-français-anglais, en vue de se conformer aux exigences de l'intégration régionale. Dans la mise en œuvre de cette politique linguistique, le Gouvernement va proposer des conventions avec les partenaires intéressés. Il a déjà signé un pacte linguistique avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), au cours du sommet de la Francophonie, à Dakar (2014). Un projet de laboratoire de langue anglaise

*Renforcement des capacités en anglais, formation et mise en place des centres d'enseignement de la langue anglaise, est déjà envisagé.*

En bref, on retiendra que, même s'il ne doit pas servir nécessairement de modèle, le Burundi qui est le dernier-né de l'EAC s'est lancé dans une politique linguistique et éducative volontariste : une politique qui ne saurait laisser indifférents ses partenaires car elle s'est appropriée de façon certes solitaire des ambitions communes. Il serait en effet difficile d'envisager une harmonisation en dehors de la promotion des langues nationales et l'instauration d'un multilinguisme fonctionnel, dans la mesure où l'EAC ne peut pas évoluer en vase clos. L'introduction du plurilinguisme précoce dans la nouvelle école fondamentale est une expérimentation dont les résultats pourront inspirer des choix ultérieurs plus avérés.

### **3.1. Le curriculum de l'école fondamentale**

Dans le cadre de la mise en route du « Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte Contre la Pauvreté 2<sup>e</sup> génération » (C.S.L.P. II) et du Plan Sectoriel pour le Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF), le Burundi a mis en place l'Ecole Fondamentale d'une durée de neuf ans, en 2013. Cette réforme, qui a été menée en concertation avec les partenaires techniques et financiers ainsi que le programme Mondial pour l'Education, a entraîné une refonte des finalités, des programmes, des manuels scolaires, des méthodes d'enseignement et d'évaluation. Le nouveau curriculum de cette école a été validé par les différents partenaires du Ministère de l'Education, en août 2015. Il offre deux possibilités aux lauréats : l'insertion sociale ou la poursuite d'études plus ambitieuses.

Parmi les différentes définitions du curriculum, les concepteurs burundais qui étaient accompagnés par des experts internationaux du Centre International l'Etudes Pédagogique (CIEP) de Sèvres (Paris) ont retenu celle de Ph. Perrenoud (2002) qui mentionne comme points principaux: les finalités et buts, contenus d'apprentissage, stratégies et activités d'apprentissage, organisations pédagogiques. Elle est à compléter par la mise en place d'un dispositif de formation des maîtres qui est incontournable si l'on veut réussir la réforme. Le curriculum implique l'allégement des programmes existants et regroupe les disciplines en 6 domaines d'apprentissage, à savoir : le domaine des langues, le domaine des mathématiques, le domaine des sciences et technologies, le domaine des sciences humaines, le domaine des arts et le domaine de l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat qui est un domaine transversal définit le profil de sortie du lauréat de l'enseignement fondamental comme un citoyen entrepreneur formé à la création et non à la quête d'emploi.



Au niveau didactique, les 2 principales innovations sont le centrage sur les apprentissages des élèves, d'une part, et, d'autre part, les nouveaux principes et formes d'évaluation. L'écriture des manuels de l'élève et des guides de l'enseignant a privilégié une approche active des contenus d'apprentissage. En outre, le curriculum attire l'attention sur la préparation et à la passation des évaluations systématiques qui prennent presque un tiers du temps scolaire et qui sont au cœur des facteurs de redoublement des élèves, comme si leur raison était de «justifier» tout simplement une classification des établissements en fonction de leurs résultats. Les nouveaux manuels recommandent plutôt un système d'évaluation continue, afin de réduire la pression évaluative qui risque de contrarier les apprentissages scolaires au lieu de les faciliter. Pour le moment, le Ministère doit s'impliquer davantage dans cette nouvelle approche visant à promouvoir l'évaluation formative, à la place d'une évaluation élitiste fortement ancrée dans le système éducatif.

Le domaine des langues vient également bousculer les pratiques, en regroupant dans un même manuel et autour des mêmes thèmes les leçons de kirundi, de français, d'anglais et de kiswahili. Les dix thèmes exploités de la première à la neuvième année pour permettre le transfert des capacités sont: école et famille, santé et hygiène, environnement, métiers et professions, ville et campagne, commerce et affaires, les TICs, cultures et sociétés, nos droits et nos devoirs, sports et loisirs. L'objectif général commun pour toutes ces langues est d'acquérir des compétences langagières et linguistiques permettant de s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans différentes situations de communication. Pour les objectifs spécifiques de chaque langue, le curriculum intégré tient compte des statuts de chacune des langues pour adapter concrètement la progression des apprentissages aux besoins des élèves. De façon générale, le kirundi est enseigné comme langue maternelle, le français comme langue seconde et l'anglais comme langue étrangère. Pour le kiswahili, pour lequel on a prévu moins d'heures de cours, il s'agira de développer des compétences à communiquer langagièrement dans les contextes professionnels ou commerciaux où les élèves seront susceptibles d'utiliser cette langue. Le curriculum propose également pour les langues d'enseignement un modèle de transition linguistique kirundi-français et un enseignement bi-plurilingue inspiré du programme Ecole et langues nationales en Afrique (ELAN-Afrique).

### **3.2. La didactique intégrée du bi-plurilinguisme scolaire**

L'initiative « Ecole et langues nationales en Afrique » (ELAN-Afrique) est née des études LASCOLAF ((les langues de scolarisation en Afrique francophone subsaharienne) menées, entre 2008 et 2010, dans sept pays africains: Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, RD Congo, Mali, Niger, Sénégal. L'hypothèse de départ

de ces travaux est que la langue première de l'élève exerçant une influence déterminante sur son développement cognitif et affectif, le recours au bi/plurilinguisme scolaire à ce niveau d'apprentissage permet de réduire l'échec scolaire massif observé faute d'une maîtrise suffisante des langues d'enseignement. Or, les évaluations EGRA des compétences de base en lecture des élèves burundais de 2ème année primaire ont montré des insuffisances graves en langue maternelle (Varly, P. et Mazunya, M. 2012). Les études LASCOLAF recommandent d'accompagner les politiques éducatives existantes par l'articulation langues nationales / langue française, en particulier dans l'enseignement primaire et par la production des supports pour un enseignement bilingue intégré.

Dans sa préface à l'ouvrage écrit par les membres du comité scientifique international de l'initiative ELAN-Afrique, le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, dit qu'ELAN-Afrique, qui est « *une offre francophone vers un enseignement bilingue pour mieux réussir à l'école, s'inscrit de manière très significative dans les perspectives dégagées lors des « Etats généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone » qui se sont déroulés à Libreville en 2003 : installer confortablement l'apprenant dans sa langue maternelle pour l'ouvrir, ensuite, sur une langue française désormais partenaire » des langues-cultures avec lesquelles elle est en contact.* » Le titre de cet ouvrage collectif (ELAN - Afrique : 2014) est en lui-même révélateur des orientations pédagogiques arrêtées : *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique. Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école.* Il présente les fondements et les principes de la didactique du bi-plurilinguisme (pp 9-74), ses domaines (75-128) et les concepts opératoires (129-175). Bruno Maurer qui a initié les principes de base de cette approche - dans son ouvrage *De la pédagogie convergente à la didactique intégrée - Langues africaines-langue française* - dit que l'appellation «didactique du bi-plurilinguisme» a été préférée pour sa neutralité par rapport aux autres appellations possibles : « Didactique convergente », « didactique de la convergence » « didactique adaptée » ou didactique intégrée.

Telle qu'elle vient d'être présentée, la didactique du bi-plurilinguisme scolaire a le mérite de promouvoir la langue nationale et un multilinguisme convivial. Depuis 2013, l'équipe Elan-Burundi a produit des livrets du maître et de l'élève sur la didactique de disciplines non linguistique, des bi-grammaires, des lexiques kirundi-français et français-kirundi à usage pédagogique, etc. Cette production des documents sur le plurilinguisme scolaire constitue la première étape avant la sensibilisation des différents acteurs, le renforcement des compétences professionnelles des formateurs de formateurs et des maîtres. Pour le moment, nous nous arrêtons-là, ne doutant pas que le train est en marche et qu'il ne reste qu'à

accélérer le processus d'appropriation de cette didactique d'un bi-plurilinguisme dont les retombées positives sur l'enseignement multilingue sont certaines.

## Conclusion

Au cours de cet article, nous avons commencé par décrire le paysage sociolinguistique des pays membres de la communauté est-africaine dont les langues nationales cohabitent avec le kiswahili, le français et l'anglais. Nous avons constaté que dans tous ces pays, la famille des langues bantoues occupe une place prépondérante, ce qui plaide en faveur de la création d'un pôle de recherches interuniversitaire sur ces langues qui sont en même temps les premières langues de scolarisation. Nous avons également pris l'exemple du Burundi pour proposer notre point de vue sur les perspectives d'harmonisation des politiques linguistiques et éducatives de la Communauté.

Pour terminer, nous recommandons aux Etats membres de l'EAC de passer à la vitesse supérieure, car nous avons montré que les défis linguistiques et culturels sont réels et méritent des mesures appropriées. Des dispositifs de formation initiale et continue sont en train d'être mis en place, sans qu'il y ait une feuille de route concertée. A titre illustratif, on peut citer ici la mise en route des masters régionaux en didactique des langues, qui devront comporter des centres de recherche interdisciplinaires sur les langues en contact. La sensibilisation des décideurs et des acteurs nationaux et régionaux sur l'harmonisation des politiques nationales plurilingues doit se poursuivre, pour que soit élaboré dans les meilleurs délais un cadre de référence régionale pour les langues maternelles, nationales, scolaires, officielles et étrangères.

Dans le domaine de la didactique des langues, nous avons expliqué en quoi la didactique du bi-plurilinguisme contribue à l'instrumentation des langues maternelles qui sont victimes des préjugés linguistiques et à l'enrichissement mutuel des langues/cultures en contact. Sur cette question, chaque pays devrait partir d'un état des lieux, c'est-à-dire des convergences et des divergences didactiques en L1/L2 à partir de l'analyse des curricula et des manuels scolaires. Des choix politiques seront ainsi étayés par un échange d'expériences nationales et par un argumentaire inséré dans les curricula pour préciser la transition des langues de scolarisation et les approches méthodologiques retenues par tous les pays de l'EAC.

## Bibliographie

Bourdieu, P., Passeron, J-C. 1964. *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Les Éditions de Minuit, coll. « Grands documents ».

- Bourdieu, P., Passeron, J-C. 1970. *La reproduction:Éléments d'une théorie du système d'enseignement*. Paris : Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Calvet, J-L. 1974. *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*. Paris : Payot.
- Maurer, B. 2007. *De la pédagogie convergente à la didactique intégrée - Langues africaines-langue française*. Paris : L'Harmattan, collection Langues et Développement.
- ELAN -Afrique (sous-dir.) 2014. *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique. Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*. Paris : Editions des Archives contemporaines.
- Mazunya, M. 2010. Les défis de l'éducation à une citoyenneté multilingue et interculturelle dans l'Afrique des Grands Lacs in Mworoha, E., Ndayirukiye S. et Mukuri, M. (dir), *Les défis de la reconstruction dans l'Afrique des Grands Lacs*. Bujumbura, IMOBU. Université du Burundi : CREDSR, p.296-312.
- Varly, P., Mazunya, M. 2012. *Evaluation des compétences fondamentales en lecture des élèves de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années au Burundi*. Bujumbura, Projet d'appui à la Reconstruction du Système Educatif Burundais (PARSEB).
- Perrenoud, Ph. 2002. *Les cycles d'apprentissage. Une autre organisation du travail pour combattre l'échec scolaire*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- République du Burundi 2015. *Politique linguistique du Burundi*. Bujumbura. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- UNESCO. Linguistic diversity : 3,000 languages in danger [archive], sur [portal.unesco.org](http://portal.unesco.org) [consulté le 15 septembre 2015].